

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



TECHNICIENS DES TRANSPORTS ET DU TOURISME



QUESTION MSY

10 220 personnes exercent ce métier, soit **0,3 %** des emplois de la région en 2020

	Techniciens des transports et du tourisme	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 5 %	+ 7 %	114 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	56 %	48 %	61 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	5 %	9 %	140 sur 225
La part des séniors est proche	27 %	30 %	134 sur 225
La part des non diplômés est moins importante	6 %	12 %	155 sur 225
La part des CAP-BEP est moins importante	15 %	23 %	144 sur 225
La part des non salariés est proche	8 %	13 %	67 sur 225
La part des emplois stables est plus importante	93 %	86 %	72 sur 225
La part des temps partiels est proche	14 %	18 %	91 sur 225
Le secteur 'Transports et entreposage' est 12,9 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 63 %	63 %	5 %	

1 100 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,2 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Techniciens des transports et du tourisme	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 21 %	- 8 %	156 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est proche	56 %	52 %	66 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	41 %	44 %	118 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	10 %	12 %	105 sur 208
La part des 50 ans et plus est proche	24 %	27 %	123 sur 208
La part des non diplômés est moins importante	5 %	14 %	126 sur 208
La part des CAP-BEP est moins importante	12 %	30 %	137 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	5 %	9 %	139 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est moins importante	10 %	16 %	151 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).